

Publications des départements et des offices de la Confédération

Procédure de consultation

Département fédéral des finances

Assainissement et liquidation de banques

Il est indispensable de réexaminer la procédure applicable à l'insolvabilité de banques et de l'adapter aux réalités actuelles.

Date limite: 31 mai 2001

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de:

Office fédéral des constructions et de la logistique, Division EDMZ (diffusion),
Section Vente, 3003 Berne, tél. 031 325 50 50, fax 031 992 00 23/24

27 février 2001

Chancellerie fédérale